

Quand la Région Normandie soutient un dispositif

d'apprentissage relié à la Manif pour tous et à la cathosphère

La collectivité apporte son concours à un projet éducatif dans lequel se retrouve la fondation Espérances Banlieues. Une structure réputée proche de la droite catholique et réactionnaire. De quoi s'attirer les foudres de plusieurs syndicats enseignants normands...

Par
Manuel SANSON

3 juillet
2017



L'inauguration des secondes structurantes à Caen le 21 mars dernier en présence de David Margueritte (LR), vice-président en charge de l'apprentissage

L'information ne date pas d'hier. Il semble néanmoins qu'elle commence à agiter le landerneau éducatif normand. En mars dernier, la Région Normandie, présidée par le centriste Hervé Morin, a annoncé son soutien – à hauteur de 265 000 euros sur trois ans – pour un projet de « seconde structurante ». Ces classes d'un nouveau genre doivent se répartir entre Caen et Le Havre à hauteur d'une vingtaine d'élèves chaque année. L'initiative est portée par l'ADFI, ancienne école technique de Moulinex, institut de formation privée hors contrat avec l'Education nationale.

Sur le site de la collectivité, on peut lire qu'il s'agit « *d'une formation de qualité répondant aux besoins des entreprises qui doit favoriser l'insertion professionnelle des jeunes décrocheurs* » grâce à des classes à effectif réduit et à un suivi personnalisé ». Présentée de la sorte, on ne peut qu'applaudir des deux mains. Sauf que... il y a un hic. La partie pédagogique du projet se trouve – au moins en partie – assurée par la fondation Espérance Banlieues. « *Nous sommes partie prenante mais sans être seul décisionnaire à la différence de nos autres écoles* », confirme le président Eric Mestrallet. Apparue en 2012, cette structure est loin de faire l'unanimité dans le paysage éducatif. « *Ses animateurs prônent une pédagogie réactionnaire* », attaque Francis Vanhée, président du comité de réflexion et d'action laïque de Seine-Maritime (CREAL 76). « *Salut au drapeau, remise de médailles, uniformes différenciés entre filles et garçons...* », liste le militant visiblement peu emballé par les méthodes de la fondation.

Mais ce n'est pas le seul reproche qu'il formule. Il s'inquiète d'abord du pedigree des principaux dirigeants de cette fondation. En particulier de son président Eric Mestrallet, présent lors de l'inauguration organisée le 21 mars dernier. « *Il a été l'assistant parlementaire de Bernard Seillier, ancien vice-président du MPF de Philippe de Villiers* », rapporte Francis Vanhée. Sollicité par *Filfax* pour s'exprimer sur son parcours et ses références, Eric Mestrallet ne s'est pas montré très loquace. « *Ce n'est pas un sujet. Ça n'a pas lieu d'être* », nous a-t-il confié par téléphone indiquant simplement « *ne pas mettre d'idéologie dans ce qu'il fait* ». Selon Thierry Patinaux, secrétaire régional du syndicat Unsa Education, cela ne fait pas de doute : « *Son projet éducatif peut être suspecté d'avoir des visées idéologiques cachées.* » Si l'on gratte un peu, on découvre qu'Eric Mestrallet est également vice-président d'une autre entité baptisée Fondation pour l'école. Cette structure, déclarée d'utilité publique en 2008, soutient financièrement « sa petite soeur » Espérance Banlieues. Et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle-même apparaît très marquée à droite. [Anne Coffinier, sa directrice générale, n'est autre que l'une des égéries de la Manif pour tous, mouvement réactionnaire lancé en opposition au projet de loi instituant le mariage homosexuel.](#) Eric Mestrallet partage-t-il les mêmes convictions qu'elle ? « *Je ne veux pas répondre à cette question* », lâche-t-il, visiblement peu enclin à évoquer ses liens avec la fondation pour l'École, organisme proche de la cathosphère. Au poste de trésorier, on trouve en effet le nom de Pierre de Lauzun, chevalier de l'ordre équestre du Saint Sépulcre de Jérusalem. Outre sa proximité avec les milieux catholiques traditionalistes, l'homme gravite dans l'univers des lobbys patronaux et financiers. Il [officie ainsi en tant que directeur général de la fédération bancaire française \(FBF\).](#) Et l'on remarque opportunément que l'initiative normande de la fondation Espérance

Banlieues est placée sous l'égide de la puissante UIMM pour union des industries et des métiers de la métallurgie. Sans doute pas le fruit du hasard.

« *L'institution publique régionale soutient donc financièrement les projets d'un syndicat patronal* », regrette Francis Vanhée. Ce n'est pas, cependant, le point qui le fâche le plus. Clairement, la porosité entre Espérance Banlieues et la droite réac est ce qui irrite le plus les militants laïcs et syndicaux. Dans le sillage de la fondation pour l'école, on retrouve plusieurs associations liées à la droite « hors les murs ». « *Notamment l'Opus Dei mais aussi SOS éducation et la Fondation anti-IVG Jérôme-Lejeune* », affirme Thierry Patinaux faisant référence à [une longue enquête du magazine Causette](#) qui a mis en lumière les étranges accointances d'Espérance Banlieues avec les milieux catholiques traditionnels.

« *Espérance Banlieue recèle clairement un substrat idéologique réactionnaire. Elle est très liée à la cathosphère* », s'insurge pour sa part Francis Vanhée qui s'emporte contre la décision de la collectivité normande d'apporter un soutien financier à un projet d'enseignement privé, qui plus est hors contrat. « *Selon notre organisation, la Région est sortie des clous. Nous lui demandons de retirer sa subvention* », poursuit le président du CREAL76. Au-delà, ce sont les syndicats de professeurs normands qui montent au créneau. Ils auraient voulu faire part de leurs critiques et inquiétudes directement aux représentants de la Région le 28 juin, lors d'un conseil académique de l'éducation nationale. Malheureusement, ce dernier n'a pu se réunir faute d'un quorum suffisant (lire ci-dessous).

Mais déjà, les arguments semblent bien affûtés. « *Cette structure privée hors contrat vient concurrencer directement le service public de formation professionnelle initiale* », s'inquiète Thierry Patinaux de l'UNSA. *Il existe dans les deux académies de Normandie des lycées professionnels publics et des centres de formations d'apprentis publics qui amènent de nombreux jeunes au bac pro. Dans ces établissements, les jeunes y sont formés par alternance, y réussissent leurs diplômes et ont une formation citoyenne de qualité.*

« *Notre rôle consiste à financer des dispositifs de formation, publics et privés, qui permettent de ramener des jeunes vers l'emploi* », lui rétorque David Margueritte, vice-président à la Région en charge de l'apprentissage. L'élu dit ne pas être au courant des polémiques qui entourent les fondations Espérances Banlieues et pour l'Ecole. Selon lui, « *il n'y a aucune volonté d'imprégnation idéologique* » de la part des équipes pédagogiques. En tout état de cause, il indique que « *jamais la Région n'a conventionné* » avec Espérances Banlieues. « *Ce partenariat autour d'un dispositif expérimental a été conclu avec la seule UIMM* », ajoute-t-il. Qui elle même a fait appel à la fondation controversée... De l'art de botter en touche et de jouer, quelque peu, avec les mots.

Les syndicats enseignants de Normandie se fâche tout rouge contre Hervé Morin et la Région Normandie.

Hormis cette polémique, plusieurs organisations syndicales enseignantes de Normandie – CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, FSU, Sgen-CFDT, UNSA Education – dénoncent, de manière plus globale, « *le mépris de l'actuelle majorité régionale envers les représentants des personnels de l'Education nationale* ». Selon eux, « *le dialogue social avec la Région Normandie ne fonctionne plus* ». Rien de moins.

L'objet de leur courroux ? L'impossibilité, à deux reprises, de tenir la réunion du conseil académique de l'Education nationale (CAEN) de feu la Haute-Normandie (Eure et Seine-Maritime). Cette instance, au rôle consultatif, vise notamment à organiser la concertation autour des projets portés par la collectivité régionale. Les deux rendez-vous avortés devaient permettre, entre autres, d'aborder la modification du calcul de la dotation globale de fonctionnement des lycées ou bien encore le plan de la collectivité intitulé Lycée du futur, visant à connecter l'ensemble des établissements normands à la fibre.

En toute logique, le CAEN aurait dû se tenir avant le vote solennel de ces dispositifs en assemblée plénière lundi 26 juin dernier. *« C'est la moindre des choses, estime Thierry Patinaux, si l'on veut respecter l'esprit de cette instance de dialogue »*. Une première réunion était fixée au 21 juin dernier. Mais elle n'a pu débuter faute de quorum suffisant. Un nouveau rendez-vous a été organisé le 28 juin. Mais il n'a pu se tenir en raison, cette fois, de l'absence du vice-président de la collectivité en charge de l'Education. Sa présence étant exigée dans les statuts, il était manifestement impossible d'entamer les discussions. Après deux reports, les syndicats voient donc rouge. Et la Région tente de calmer la fronde. *« On regrette le fait que le CAEN n'ait pu se tenir, indique-t-on dans l'entourage proche d'Hervé Morin. Il s'agit d'un cas de force majeure et nous en sommes désolés, Bertrand Deniaud (NDLR : le vice-président à l'Education) étant souffrant le jour du CAEN. »* Cela étant dit, notre source estime que c'est là *« un mauvais procès »* fait à la collectivité régionale évoquant la mobilisation sans précédent décidée par la nouvelle majorité au profit des lycées normands : *« Nous allons y investir 550 millions d'euros sur la durée du mandat, je trouve que le communiqué syndical est excessif dans les termes qu'il emploie. »*

Et l'élu de rappeler que la Région n'est en rien responsable des multiples reports faute de quorum nécessaire. Lors du premier rendez-vous, quatre conseillers régionaux sur huit sièges – dont Bertrand Deniaud, le vice-président aux lycées – avaient fait le déplacement. Clairement, sur ce point, la Région Normandie ne fait pas figure de cancre. Le 23 juin dernier, aucun conseiller départemental n'avait ainsi jugé utile de faire le voyage tandis qu'un seul élu municipal avait répondu à la convocation.

Pas de quoi néanmoins atténuer la colère des syndicats enseignants vis-à-vis de la collectivité régionale. Elles demandent au président de la région Normandie *« de réagir et de faire en sorte que le dialogue social puisse à l'avenir se dérouler dans les délais et formes réglementaires »*. Une nouvelle date de réunion devrait être annoncée dans les prochains jours. Par ailleurs, les syndicats se laissent *« quelques jours pour examiner les recours possibles puisque la consultation du CAEN est obligatoire avant que le conseil régional puisse délibérer »*. Affaire à suivre donc.